

# ORMES infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA VILLE D'ORMES

**SPÉCIAL**

**DÉCONFINEMENT**







## ALAIN TOUCHARD

**Vice-Président  
du Conseil départemental  
Maire d'Ormes**

Chères Ormoise, chers Ormois,  
Depuis le 16 mars la France entière, le monde entier connaît une période inédite liée à une crise sanitaire sans précédent qui nous a conduits toutes et tous au confinement. Ce confinement nous a obligés à rester éloignés des personnes qui nous sont chères. Ce confinement nous a obligés à changer nos habitudes de vie. Ce confinement a mis à mal notre vie professionnelle, sociale, familiale.

Cependant, il n'a pas été vain puisqu'il a permis de limiter la propagation du COVID-19 et a donné aux personnels soignants, la possibilité de gérer au mieux les personnes touchées et malades. Je profite d'ailleurs de cet espace de parole pour remercier médecins, infirmières, urgentistes mais aussi tous les services liés à notre vie quotidienne (ramassage des déchets, etc...) et pour vous remercier vous toutes et tous qui vous êtes mobilisés au quotidien pour vos proches, pour un voisin, un ami en difficulté, vos enfants pour qui cela n'a pas été simple non plus. Merci !

Les services municipaux ont certes été impactés par les mesures gouvernementales mises en place mais les agents ont su assurer la continuité du service public notamment vis-à-vis des publics les plus vulnérables, je pense aux Seniors ou aux personnes isolées ou fragiles.

La Police municipale a toujours été présente sur le terrain pour la sécurité de tous.

Les enfants des personnels soignants ont été accueillis tous les jours par l'équipe d'animation et le monde enseignant qui sont restés mobilisés depuis les premiers jours du confinement.

Les services techniques municipaux ont su mettre en place avec une grande réactivité les procédures de désinfection des locaux nécessaires à la santé de tous.

La continuité a aussi été assurée par l'ensemble des agents administratifs, qui ont pu accomplir leurs missions en mairie ou en télétravail rendu possible grâce aux nouvelles technologies. Merci à tous.

Merci aussi aux commerces locaux qui ont maintenu leur activité permettant à tous de pouvoir assurer les achats de première nécessité.

Nous avons repris depuis quelques jours une vie un peu plus « normale ». Nous avons retrouvé le contact, certes distancié, avec nos proches, nous avons retrouvé une activité professionnelle dans des conditions sociales plus agréables, certains enfants ont même retrouvé le chemin de l'école. Pour autant, il nous faut

poursuivre de façon stricte et responsable l'application des mesures barrières et ainsi éviter toute reprise de la contamination. Pour aider à cela, l'équipe municipale et moi-même avons souhaité que tous les Ormois soient équipés d'un masque en tissu lavable et réutilisable afin de vous protéger au mieux. Je tiens à remercier les couturières d'Ormes qui se sont mobilisées pour pouvoir assurer la confection de 3000 de ces masques.

Vos Élus se sont rendus à votre domicile pour assurer eux-mêmes cette mission. D'ici quelques semaines, une seconde distribution de masques sera réalisée. En effet, le Conseil Départemental du Loiret a fait une dotation de 4200 masques à la ville d'Ormes. Soyez assuré(e) que tout est mis en place à Ormes pour garantir la sécurité sanitaire de chaque Ormois.

Vous trouverez dans ce numéro spécial de Ormes Infos différentes informations relatives au déconfinement à Ormes.

Pour ailleurs je vous informe de la mise en place d'un tout nouveau dispositif d'alerte. En effet, soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie d'Ormes a déployé CityKomi®, un nouveau service d'information en temps réel, une application gratuite à télécharger sur votre smartphone (plus d'informations dans les pages de ce magazine).

Continuez à consulter régulièrement le site Internet de la ville : [www.ville-ormes.fr](http://www.ville-ormes.fr)

Enfin, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui ont été ou qui sont touchées par ce virus. À tous, je vous souhaite beaucoup de courage dans cette épreuve.

Sachez que l'équipe municipale, les agents de la collectivité et moi-même restons à votre entière disposition.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,

Le Vice-Président du Conseil Départemental-Maire d'Ormes  
Alain TOUCHARD ■



**ORMES INFOS** - Spécial Déconfinement

Lettre d'information éditée par la Mairie d'Ormes : 147 rue Nationale, 45140 ORMES - Tél. : 02 38 70 85 20. **Directeur de publication** : Alain Touchard, Maire. **Rédaction/Conception** : Delphine Bourrier. **Réalisation** : eacvl / **Crédits photos** : Mairie d'Ormes, Adobe Stock. **Tirage** : 2 500 exemplaires. **Dépôt légal** : mai 2020. N°ISSN en cours d'attribution.

## SOMMAIRE

## Spécial déconfinement

Services municipaux, ouverture.....	3
Masques - distribution .....	4
Santé.....	4
Seniors isolés et vulnérables.....	4
Végé'tri/Déchetterie/Ramassage des déchets verts.....	5
Petite-Enfance.....	5
École, Restauration scolaire, Accueils de loisirs.....	6
Bibliothèque.....	7
Affaires scolaires, École de Musique, Maison de la Polyculture.....	7
CityKomi® : l'actualité d'Ormes.....	7
Conseil municipal d'installation.....	8
Sports et Associations.....	8
Travaux et Chantiers.....	8
Numéros utiles.....	8



## SERVICES MUNICIPAUX

## Ouverture :

Les services municipaux sont ouverts. Néanmoins, leur fonctionnement reste impacté.

L'accueil dans les services ne se fait que sur rendez-vous, sauf pour l'accueil unique qui sera effectif dans quelques jours.

Il convient de privilégier les contacts téléphoniques et courriels afin de limiter les contacts directs.

Afin d'assurer l'accueil dans de bonnes conditions, il sera demandé aux personnes de se présenter, dans la mesure du possible avec un masque, de se laver les mains avec du gel hydroalcoolique disponible sur place et de respecter les distances et les gestes barrières.

**Contact : [mairie@ville-ormes.fr](mailto:mairie@ville-ormes.fr)**

Accueil téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h le vendredi au 02 38 70 85 20. Le samedi matin restera fermé au public encore quelques semaines. ■



## Pour contacter les services :

- Administration générale - **Etat civil** : [mairie@ville-ormes.fr](mailto:mairie@ville-ormes.fr)  
02 38 70 85 20
- Action sociale et CCAS** : [social@ville-ormes.fr](mailto:social@ville-ormes.fr)  
02 38 70 83 13
- Seniors** : [Seniors@ville-ormes.fr](mailto:Seniors@ville-ormes.fr) / 06 30 59 07 51
- Petite-enfance** : [petite-enfance@ville-ormes.fr](mailto:petite-enfance@ville-ormes.fr)  
02 38 70 85 35
- Enfance-Jeunesse** : [enfance@ville-ormes.fr](mailto:enfance@ville-ormes.fr)  
02 38 74 62 24
- Secrétariat du Maire** et du Directeur Général des services  
[angelique.pierson@ville-ormes.fr](mailto:angelique.pierson@ville-ormes.fr) / 02 38 70 85 36
- Police Municipale** : [police@ville-ormes.fr](mailto:police@ville-ormes.fr)  
02 38 70 85 37
- Urbanisme** : [urbanisme@ville-ormes.fr](mailto:urbanisme@ville-ormes.fr) / 02 38 70 85 26
- Services techniques** : [dst@ville-ormes.fr](mailto:dst@ville-ormes.fr)  
02 38 70 85 23
- Bibliothèque** : [bibliotheque-a-rimbaud@ville-ormes.fr](mailto:bibliotheque-a-rimbaud@ville-ormes.fr)  
02 38 70 85 55
- Ecole de musique** : [emmo@ville-ormes.fr](mailto:emmo@ville-ormes.fr)  
02 38 70 83 14
- Maison de la polyculture** : [mdp@ville-ormes.fr](mailto:mdp@ville-ormes.fr)  
06 30 59 52 28
- Action culturelle** : [culture@ville-ormes.fr](mailto:culture@ville-ormes.fr)  
02 38 70 83 14
- Communication** : [communication@ville-ormes.fr](mailto:communication@ville-ormes.fr)  
02 38 70 83 15

**Astreintes : en cas d'urgence** (eau, voirie, électricité, ...) en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie : 06 88 16 79 32 (Élu d'astreinte).

## MASQUES - DISTRIBUTION :

**3** 000 masques ont été fabriqués par une cinquantaine de couturières d'Ormes. À ce titre, la municipalité d'Ormes remercie vivement toutes les personnes qui se sont investies bénévolement pour assurer la santé de tous.

La ville d'Ormes a acheté 3 000 masques supplémentaires.

Le Département a fait une dotation de 4 200 masques qui seront distribués avant la fin du mois de mai ou dans les tous premiers jours de juin.

Il a donc été possible de remettre un masque à chaque Ormois de plus de 10 ans. La distribution a été réalisée par les Élus de la ville en porte à porte afin de respecter au mieux les besoins de la population.

**En cas de difficulté particulière, merci de contacter la mairie d'Ormes au 02 38 70 85 20 ou par courriel à [mairie@ville-ormes.fr](mailto:mairie@ville-ormes.fr).**



### Comment laver et entretenir son masque ?

Après réception de vos masques et après chaque utilisation, il convient de laver les masques qui vous ont été remis. Il est possible de les mettre en machine 30 minutes minimum à 60° avec sa lessive habituelle ou de les faire chauffer (sans faire bouillir) dans une casserole d'eau savonneuse pendant 30 minutes. Rincer à l'eau claire. S'il n'est pas possible de les nettoyer, il est conseillé de les garder dans une boîte hermétique en attendant. Elle sera à désinfecter après chaque lavage des masques pour pouvoir la réutiliser.

Une fois lavés, il est recommandé de les faire complètement sécher dans un délai inférieur à deux heures après la sortie de lavage. Ils ne doivent pas être séchés en extérieur, mais à l'aide d'un sèche-linge, d'un sèche-cheveux, ou sur un étendoir à l'intérieur du domicile. ■

## SANTÉ :

Les médecins d'Ormes et l'ensemble des professionnels de santé de la ville restent à votre écoute :



Médecins généralistes :

▪ **CABINET MEDICAL**

Monsieur BUCA, Madame COGNAUX,

Madame RANDRIANANTOANDRO

Tél. : 02 38 21 14 33

71 Rue Nationale - Résidence de la Fontaine - 45140 Ormes

▪ **Madame VOISIN-RUFFIER**

Tél. : 02 38 74 74 49

1 Place Clément Marot - 45140 ORMES

**Plus d'informations sur [www.ville-ormes.fr](http://www.ville-ormes.fr) rubrique « Etre accompagné » > « annuaire de la santé ». ■**

## SENIORS

### ISOLÉS ET VULNÉRABLES :

Les Seniors isolés (sans famille ou proche) et vulnérables sont accompagnés depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent, par les services de la mairie.

**Un contact régulier par téléphone permet de leur apporter un soutien, une écoute et de répondre à certains de leurs besoins.**

Si vous êtes un Seniors isolé ou si vous connaissez une personne isolée ne bénéficiant pas de ce soutien, merci d'en informer les services de la mairie par mail : [seniors@ville-ormes.fr](mailto:seniors@ville-ormes.fr) ou par téléphone : 06 30 59 07 51.

Attention : Pas d'accueil physique au Jardin des Âges.

**Pour toute information ou prise de rendez-vous, contacter le service par courriel : [seniors@ville-ormes.fr](mailto:seniors@ville-ormes.fr) ou par téléphone au 06 30 59 07 51. ■**



# VÉGÉ'TRI / DÉCHETTERIE / RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS :

La Végé'tri et la déchetterie d'Ingré sont ouvertes et fonctionnent le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 19h en continu. Le respect strict des gestes-barrières est requis de la part des usagers.

**Le ramassage à domicile des déchets verts pour les Seniors de plus de 75 ans est de nouveau assuré.**

Comment faire ?

Les personnes doivent s'inscrire chaque année auprès de la mairie d'Ormes : 02 38 70 85 20 ou effectuer une demande en ligne : <https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/dechets-vert/>

Attention : Pour pouvoir effectuer une demande en ligne, les personnes intéressées doivent être en mesure de pouvoir scanner ou prendre en photo les documents nécessaires à l'inscription (voir ci-dessous) pour les joindre à la demande.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service
- La carte d'invalidité en cours de validité selon le cas

**Plus d'informations sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) ■**



## PETITE-ENFANCE

### HALTE-GARDERIE :

Une réouverture progressive au public, limitée à 10 enfants, à partir du 25 mai, est envisagée.

**Les préinscriptions seront possibles par mail à : [petite-enfance@ville-ormes.fr](mailto:petite-enfance@ville-ormes.fr) ou par téléphone au 02 38 70 85 35.**

Sur demande, la responsable de la Halte-Garderie, fera parvenir, par mail, un dossier aux parents qu'ils devront compléter et retourner par mail ou déposer dans la boîtes aux lettres.

Compte-tenu du nombre limité d'enfants accueillis, les critères nationaux de priorité seront appliqués. ■



### RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S :

Pour l'heure le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s reste fermé physiquement au public mais est toujours à votre écoute par mail ou téléphone. **Contact : [petite-enfance@ville-ormes.fr](mailto:petite-enfance@ville-ormes.fr) / 02 38 70 85 35.**

Il est à noter que le Département du Loiret a remis des masques aux 48 assistant(e)s maternel(le)s d'Ormes par l'intermédiaire du RAM. ■



# ÉCOLES : UNE SECONDE RENTRÉE POUR LES PETITS ORMOIS

Le Ministère de l'Éducation Nationale a souhaité que chaque commune, chaque Direction d'école, en concertation avec les enseignants mette en place l'organisation la plus adaptée à sa population et à ses structures.

À Ormes, depuis le mardi 12 mai, les élèves dont les parents en ont émis le souhait sont accueillis à l'école maternelle (grande section uniquement) et à l'école élémentaire dans la limite de 15 élèves maximum par classe en élémentaire et 10 par classe en maternelle. Au-delà de ces effectifs, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation dans d'autres locaux communaux.

## Les consignes sanitaires ont été mises en place selon le protocole national :

- Les parents ne rentrent pas dans l'école ni dans le cheminement des barrières installées pour instaurer un sens de circulation. Il faudra garder une distance avec les autres parents et ne pas s'attarder.
- Les entrées et sorties se font à des horaires échelonnés et en trois points différents.
- Les classes ont été réaménagées de manière à avoir une distanciation suffisante. Chaque enfant doit avoir son matériel, le prêt collectif et le prêt entre élève est interdit.
- Le nettoyage et la désinfection du mobilier et des locaux sont assurés plusieurs fois par jour.
- Le lavage des mains est régulier.
- Les récréations sont organisées de façon à ce qu'il n'y ait aucun contact entre élèves (récréations échelonnées, cour partagée en zones)

Les enseignants et les services municipaux se sont fortement mobilisés pour essayer de répondre aux attentes des parents. Les enseignants poursuivent également avec un grand investissement l'école à distance maintenant ainsi un lien quotidien avec les enfants restés à la maison avec les parents.

## Accueils périscolaires :

Les accueils périscolaires du matin et du soir en maternel et en élémentaire sont ouverts. Les enfants sont encadrés par les animateurs du service jeunesse de la mairie d'Ormes qui se portent garants du respect des gestes-barrières et des mesures de distanciation entre les jeunes ormois.



**Soyez assurés que les services municipaux et le monde enseignant met tout en œuvre pour garantir la santé de votre(vos) enfants. ■**

## RESTAURATION SCOLAIRE :

Afin de permettre la mise en place des mesures sanitaires (distanciation), 3 services ont été mis en place pour la pause méridienne des enfants et des personnels encadrants. ■



## ACCUEILS DE LOISIRS ET CLUB ADOS :

### Le mercredi :

L'accueil de loisirs du mercredi est en place pour tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Afin de respecter les préconisations sanitaires, notamment de distance, des aménagements de lieux ont été mis en place à la Canaudière. Par ailleurs, la nouvelle organisation implique que ce soient les parents qui déposent et viennent rechercher eux-mêmes les enfants à la Canaudière.

### Été 2020 / Club AdoLoisirs :

L'accueil de loisirs et le Club Ados devraient être assurés cet été sous réserve de nouvelles directives gouvernementales (Jeunesse et Sports) qui seront communiquées dans les semaines à venir, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle liée à la pandémie de COVID-19.

**Contact : Enfance-Jeunesse : [enfance@ville-ormes.fr](mailto:enfance@ville-ormes.fr)  
02 38 74 62 24. ■**

# BIBLIOTHÈQUE : BIBLIO-DRIVE, SANS CONTACT :

**Retours et emprunts de vos documents en attendant de pouvoir vous accueillir en toute sécurité.**

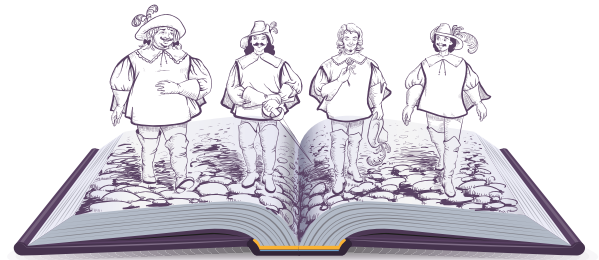
La bibliothèque municipale Arthur Rimbaud met en place un service « à emporter » qui ne prend pas de risque avec votre sécurité, ni celle d'autrui ; car malgré le déconfinement, le virus circule toujours.

- 1. Faites votre choix :** Grâce au site Internet <https://mediatheque.ville-ormes.fr>, vous avez accès au catalogue en ligne de la Bibliothèque. Notez alors le nom des auteurs et le titre complet des documents que vous voulez emprunter, en vérifiant qu'ils soient bien disponibles. Pour les albums jeunesse, une sélection vous sera proposée en fonction de la tranche d'âge souhaitée. Attention, merci de limiter le nombre de réservations à 5 documents par lecteur et à 15 documents par famille.
- 2. Commandez :** Envoyer un mail à [bibliotheque-drive@ville-ormes.fr](mailto:bibliotheque-drive@ville-ormes.fr) en indiquant vos nom, prénom et numéro de téléphone. Une bibliothécaire préparera votre commande et vous appellera pour vous proposer un rendez-vous.

Les retraits des ouvrages se feront les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00, dans le sas d'entrée de la bibliothèque. Il est demandé qu'une seule personne vienne récupérer les livres. Venez avec votre masque et pensez à prévoir un sac.

Vous pourrez rapporter vos retours en même temps. Ils seront mis en quarantaine et retirés de votre compte après 10 jours.

**Si vous ne disposez pas d'ordinateur, vous pouvez appeler au 02 38 70 85 55 du lundi au vendredi, de préférence le matin. Les bibliothécaires prépareront avec vous une sélection d'ouvrages. ■**



## CULTURE :

### AFFAIRES CULTURELLES :

Tous les spectacles et manifestations culturelles devant avoir lieu d'ici septembre sont annulés ou reportés.  
Contact : [culture@ville-ormes.fr](mailto:culture@ville-ormes.fr) / 02 38 70 83 14.

### ÉCOLE DE MUSIQUE :

Les cours d'instruments sont dispensés à distance depuis le début du confinement. Ils se poursuivront sur cette même organisation jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les élèves de l'école de musique préparent un concert virtuel pour la fin du mois de juin.

**Les inscriptions 2020-2021 se feront uniquement par mail : contact : [emmo@ville-ormes.fr](mailto:emmo@ville-ormes.fr)**

La Direction de l'École de Musique municipale reste à votre disposition par mail : [emmo@ville-ormes.fr](mailto:emmo@ville-ormes.fr) ou téléphone au 02 38 70 83 14.



### MAISON DE LA POLY-CULTURE :

Réouverture de la Maison de la Poly-culture sur réservation à partir du 1<sup>er</sup> Juin. Le nombre maximum de visiteurs sur site est de 5 personnes. Réservation à l'adresse mail : [mdp@ville-ormes.fr](mailto:mdp@ville-ormes.fr) ou par téléphone : 06 30 59 52 28. ■

## CITYKOMI® : L'ACTUALITÉ D'ORMES :

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie d'Ormes a déployé Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes d'Ormes directement sur votre smartphone ou tablette.

Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

Une application utile et bienveillante, un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités.

Sans pub et sans collecter vos données personnelles, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir.

Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Pour vous abonner :

1. Téléchargez l'application gratuite Citykomi®
2. Flashez ce QR code ou recherchez le diffuseur « Ormes »
3. Recevez les infos de votre commune





# CONSEIL MUNICIPAL : INSTALLATION À HUIS-CLOS

Les élections du 15 mars derniers ont vu l'élection des nouveaux conseillers municipaux dès le 1<sup>er</sup> tour. Un nouveau scrutin n'est pas nécessaire à Ormes. L'installation du Conseil municipal a été suspendue par décision gouvernementale. Le conseil municipal du mandat 2014-2020 poursuit son action jusqu'à l'installation du nouveau conseil dont la date est fixée le 26 mai 2020. La séance se déroulera à huis-clos, sans public. ■

## Élections municipales 15/03/2020 - Résultats

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total	% Bureau 1	% Bureau 2	% Bureau 3	% Total
Inscrits	1110	1233	673	3016				
Votants	416	443	282	1141	37,48 %	35,93 %	41,90 %	37,83 %
Abstentions	694	790	391	1875	62,52 %	64,07 %	58,10 %	62,17 %
Nuls	46	30	22	98	4,14 %	2,43 %	3,27 %	3,25 %
Blancs et vides	10	16	17	43	2,40 %	3,61 %	6,03 %	3,77 %
Exprimés	<b>360</b>	<b>397</b>	<b>243</b>	<b>1000</b>				
Ormes, Une ambition partagée								
Total	<b>360</b>	<b>397</b>	<b>243</b>	<b>1000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## SPORTS ET ASSOCIATIONS :

Tous les équipements sportifs restent fermés. Les locaux municipaux mis à disposition des associations restent fermés. La situation sera réévaluée dans les semaines à venir.

La pratique sportive individuelle et en extérieur est de nouveau autorisée en respectant les règles de distanciation physique qui sont différentes selon les disciplines.  
Plus d'informations sur : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr) ■

## TRAVAUX ET CHANTIERS :

Lorsque cela est possible et dans le strict respect des mesures de protection, des chantiers ont pu se poursuivre durant la période de confinement et d'autres vont reprendre. Il sera néanmoins nécessaire de revoir ou modifier certains travaux prévus compte-tenu du contexte (délais,...). ■



## NUMÉROS UTILES :

- Police : 17 ou 1112
- Pompiers : 18 ou 112
- Samu : 15 ou 112
- Mairie Élus d'astreinte : 06 88 16 79 32
- Dépannage Gaz : 0 800 47 33 33
- Dépannage Électricité : 09 72 67 50 45

**ORMES**  
VOUS INFORME EN DIRECT  
SUR SMARTPHONE & TABLETTE



**AVEC CITYKOMI®**  
APPLICATION GRATUITE  
SANS PUB  
SANS INSCRIPTION

**ABONNEZ-VOUS**

1. TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®
2. FLASHEZ CE QR CODE
3. RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT

Plus d'informations sur [www.ormes.fr](http://www.ormes.fr)



pour smartphone et tablette

